



UNE DÉCISION INADMISSIBLE !

A ce stade de nos informations,
Alliance ne peut accepter que
notre collègue soit la **victime du**
système judiciaire qui continue à
rester l'ombre de lui-même !

POUR ALLIANCE

Lorsqu'un véhicule fonce
délibérément sur nos collègues,
la loi sécurité publique (usage
des armes) doit s'appliquer !

**PENSER LE CONTRAIRE C'EST ENCORE REMETTRE
EN CAUSE NOTRE INSTITUTION ET SES POLICIERS !**

**POUR LA LÉGITIME DÉFENSE
ET LA PRÉSUMPTION DE LÉGITIME
DÉFENSE DES POLICIERS :**

**RASSEMBLEMENT
LUNDI 2 MAI À 12H
FONTAINE SAINT-MICHEL
FACE AU TRIBUNAL DE PARIS**

